

DECLARATION LIMINAIRE DU SNE-FSU CONSEIL SOCIAL D'ADMINISTRATION DU MARDI 15 OCTOBRE 2024

Monsieur le Président,

Le Sne-FSU déplore les faits dont a été victime le chef du service du Tarn-et Garonne et d'autant plus la symbolique de cette action qui a eu lieu pendant que l'agent était en réunion en préfecture, justement avec des agriculteurs. Tout d'abord le Sne-FSU soutient l'agent concerné ainsi que son service, mais au-delà l'ensemble de la communauté de travail qui peut être confrontée à des situations d'atteinte à leur sécurité ou à leurs biens. Cet événement ne fait que conforter la pensée du Sne-FSU selon laquelle les agents de l'OFB subissent les conséquences de la puissance des lobbies du monde agricole au travers :

- ✚ D'une charte de déontologie, des droits et devoirs. Le document est essentiellement à charge pour les agents avec un focus sur les agents commissionnés et assermentés. Malgré nos multiples remarques lors des groupes de travail, vous ne faites toujours pas figurer les droits de tous les agents. De plus, vous ne supprimez pas le focus. Devant votre "jusqu'aboutisme", le Sne-FSU se réserve le droit de vous présenter une contre charte vous mettant face à vos propres responsabilités.
- ✚ De formations très orientées : nous vous citons. "Déployer massivement les sessions « connaissance des milieux et acteurs agricoles » et « Développer une offre orientée sur la posture, le savoir être et les interactions ». Et en face, que se passe-t-il ?

Monsieur le directeur général, dans votre projet de raison d'être, il est explicitement dit que la société doit changer y compris les pratiques agricoles. Aujourd'hui avec ces deux points précités, n'êtes-vous pas en incohérence ?

Le Sne-FSU ne peut tolérer que les efforts soient unilatéraux et nous appelons de nos vœux que vous défendiez l'établissement, ses missions et ses agents, devant toutes ces attaques subies de toute part.